



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Meyreuil (France), le 17/07/2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 JUILLET 2020

REPORT DE LA PUBLICATION DES COMPTES ANNUELS

CHANGEMENT DANS LA GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

CHANGEMENT DE PRESIDENT DE LA SOCIETE

- L'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2019 a été reporté
- Des changements importants dans la gouvernance ont été décidés
- Démission de Jean-Marie Santander de la Présidence de la société
- Nomination de Philippe Destenbert comme nouveau Président

Meyreuil (13), le 17 juillet 2020. Global EcoPower (Euronext Growth – FR0011289198 – ALGEP) Communiqué émis à l'issue du conseil d'administration du 15 juillet 2020

Le conseil d'administration, initialement prévu le 15 juillet 2020, pour examiner l'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2019, devait également statuer sur un projet de changement de méthodes comptables appliqué à l'exercice 2019.

Le conseil, en accord avec le commissaire aux comptes, a décidé de sursoir à l'évolution des règles comptables, et a demandé un complément d'informations. De ce fait, le conseil a décidé de reporter la date d'arrêté des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 à une date ultérieure.

Lors de cette réunion sont apparues un certain nombre d'imprécisions techniques et comptables.

Conformément aux statuts de la société, le conseil a demandé à Monsieur Jean-Marie Santander des explications sur ces points.

Monsieur Jean-Marie Santander a présenté sa démission de président du conseil, laquelle a été acceptée.

Le conseil a immédiatement nommé Monsieur Philippe DESTENBERT, vice-président du conseil, Président de la société. Celui-ci a remercié le conseil de sa confiance et accepté le mandat.

Philippe DESTENBERT a ensuite demandé au conseil l'autorisation de lancer pour fin Aout

un audit afin d'avoir une image précise de la situation de la société et de la gestion précédente, ce que le conseil a approuvé.

Il a ensuite fait part de son intention de demander la suspension du cours en bourse en attendant les résultats de cet audit.

La date de l'arrêté des comptes ainsi que la date de l'assemblée générale devant approuver les comptes clos le 31 décembre 2019 seront communiquées dès que possible.

À propos de Global EcoPower :

GEP est un acteur clé de la « green industrie » à travers deux activités :

- *Une activité historique **de construction de centrales ENR** utilisant l'éolien, le photovoltaïque et la biomasse comme sources d'énergies. GEP intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la construction à l'exploitation des centrales. GEP a construit et mis en service plus de 10 centrales représentant une capacité installée de plus de 150 MW ;*
- *Une nouvelle activité à plus forte valeur ajoutée **de construction et développement** de complexes de « Green Energy Business » incluant une activité écologique fortement consommatrice d'énergie.*

GEP construit actuellement un premier complexe algo-solaire à Payra-sur-L'Hers (Aude) qui combine production d'énergie verte et culture de spiruline. Ce complexe permet non seulement au site de production d'être en autonomie totale pour ses besoins en énergie, mais également d'être en excédent d'énergie, ce qui impactera positivement et significativement la rentabilité d'exploitation. Une deuxième opération en Anjou est en cours de financement.

GEP est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0011289198 - Mnémo : ALGEP). La Société est éligible au PEA-PME.

Le « Green Energy Business » en quelques mots ...

Dans le cadre de la transition écologique, le « Green Energy Business » associe la production d'énergie verte à une activité écologique industrielle, dans le cadre d'une économie circulaire, afin de minimiser l'impact sur l'environnement. Le « Green Energy Business », qui consiste à construire des complexes à énergie positive verte, pérennise le prix de revient du produit écologique grâce à l'autoconsommation.